

**Arrêté du 13 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Sens
NOR : JUSB1507117A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision de délégation des chefs de la cour d'appel de Paris, en date du 9 mars 2015 ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Marie-Odile BAUDOIN (SAUREN), adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Sens.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Evelyne ROCHE (BUCHET), adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Sens.

Article 3

Mme Delphine FRANCISCO, secrétaire administrative du 1^{er} grade, au tribunal de grande instance de Sens, déléguée au tribunal d'instance de Sens par décision de délégation des chefs de la cour d'appel de Paris, en date du 9 mars 2015, est nommée en qualité de régisseuse intérimaire, à titre exceptionnel, pour la période du 4 mai 2015 au 3 juillet 2015, au tribunal d'instance de Sens.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 13 mars 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK